



INFO-SAINTFRANCOIS DECEMBRE 2013

Quelques informations pour ce mois de décembre...



✓ **Fête de saint-Nicolas.** Une journée spéciale a été concoctée par notre dynamique association de parents que nous remercions vivement. Les enfants de toutes les classes de maternelle et de primaire assisteront à la salle Plein Vent à un **spectacle musical** du chanteur pour enfants **Raphy Raphaël**. A midi, un bol de **soupe** et un **sandwich garni** seront offerts à chaque enfant.



PAS DE PIQUE-NIQUE POUR CE JOUR-LÀ !

✓ Depuis octobre, **une animation danse folk** est organisée mensuellement pour les classes du primaire. Depuis novembre, c'est l'association de parents qui offre cette activité : MERCI ! Prochaine animation : jeudi 19 décembre.



✓ **Réunion de parents et remise des bulletins** : lundi 16 décembre pour toutes les classes du primaire.

✓ **Vendredi 20 décembre** à la sortie des classes (15h10), l'association de parents vous convie à prendre ensemble un **verre de l'amitié** pour clôturer ensemble ce trimestre. A cette occasion, nous vous invitons à jeter un œil aux nombreux **vêtements abandonnés** dans le réfectoire...



✓ Depuis de nombreuses années, l'école participe à la **collecte des piles usagées**. Cette collecte se fait en partenariat avec Bebat qui octroie ainsi des aides à notre école. N'hésitez pas à ramener toutes les batteries et piles usagées dans les fûts en plastique dédiés à cet effet dans le couloir de 1^{er}/2^e. Une bonne action double : pour l'environnement et pour l'école !

✓ L'école récolte également **les bouchons en plastique** de bouteilles. Ces bouchons sont ensuite remis à l'asbl « Au Fil de l'eau » qui acquiert ainsi du matériel spécifique pour personnes handicapées. Une bonne action double : pour l'environnement et pour « Au Fil de l'Eau » !



Quelques recommandations de sécurité :

- ✓ Il est strictement **interdit de stationner** (même pour quelques minutes) sur le **parking réservé au bus**.
- ✓ Le débarquement sur le plateau devant l'école est **interdit**.
- ✓ Le stationnement devant les **portes de garage** et **à cheval sur les trottoirs** est également strictement interdit !
- ✓ Le stationnement sur le parking devant l'église doit se faire **de manière organisée** pour permettre à d'autres véhicules de s'y ajouter.
- ✓ **La barrière de la cour** doit être impérativement refermée à chaque entrée dans la cour : il en va de la sécurité des enfants (quelques secondes suffisent), et cela à toute heure de la journée. Parfois, on songe bien faire en laissant la barrière ouverte pour les suivants mais alors celui qui trouve la barrière ouverte s'en trouve peu concerné...

François Debehogne

Remplacement de M. Dosogne